



# M U I Z O N

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 05 JUILLET 2021

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Mesdames ARNOULD (représentée par Mme BOUCHE), DE SOUSA (représentée par Mr RENARD), et Monsieur SENECAILLE (représenté par Mme DEGAY).

#### 1- DELIBERATION POUR LES REPRISES DE CONCESSIONS CIMETIERE.

Pour que la Commune puisse récupérer des concessions vides (suite à des achats prématurés ou des déplacements de cercueil) le Conseil Municipal doit délibérer.

Le rachat à un particulier se fait selon plusieurs critères : nombre de jours du droit ouvert, nombre de jours écoulés entre la date d'acquisition et la réception de la demande (nombre de jours donnant lieu à remboursement) et le rappel de la part revenant à la Commune selon le prix de la concession mise à jour à l'INSEE).

Le conseil municipal délibère favorablement et à l'unanimité.

#### 2- DELIBERATION POUR L'INSTAURATION DU TEMPS PARTIEL

Après exposé du Maire quant au fait qu'une délibération soit prise pour que les agents puissent bénéficier sur demande d'un temps partiel, suite à l'avis favorable du Comité Technique en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le conseil municipal délibère favorablement et à l'unanimité.

#### 3- VIREMENTS DE CREDITS

Afin d'honorer des factures en attente et à venir, le Conseil Municipal délibère pour les virements de crédits suivants :

Facture Totem cimetière : 3000 € opération 114 du compte 2316 au compte 2313 (vote à l'unanimité)

Facture autolaveuse gymnase : 7500 € opération 102 du compte 2184 au compte 2175731 (vote à l'unanimité)

Facture des abords de la mairie : 11780 € opération 103 compte 2315 à l'opération 118 au compte 2315 (vote POUR dont 1 CONTRE Mr Dubois)

#### 4- DELIBERATION POUR L'APPLICATION « ARCHIVAGE » LOGICIEL MAIRIE.

Afin de bénéficier de l'archivage électronique en Mairie, le Conseil délibère favorablement et à l'unanimité pour l'obtention de cette nouvelle application avec le prestataire SPL XDEMAT.

#### 5- DELIBERATION POUR L'EVOLUTION DU PLU

Considérant le besoin de faire évoluer le PLU afin de permettre l'implantation d'un projet de résidence, en zone urbaine du PLU, dont les logements seront proposés en accession à la propriété aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap ; le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir DELIBERE décide à la majorité et 4 abstentions (Mme HOUEL et Mrs PERIN, DUBOIS et BRUYERES) de :

- solliciter la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de modification du PLU.
- mettre à disposition à la Mairie de MUIZON un registre d'observations, ainsi que la mise en ligne des éléments sur le site Internet de la CUGR,

**- d'organiser une réunion d'information en salle d'Honneur de la Mairie de MUIZON le 19 juillet 2021 à 19h00.**

#### 6- NOUVEAUX TARIFS MAREL A COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission de la vie scolaire et périscolaire, décide de procéder à une augmentation des tarifs de restauration et périscolaire afin de palier aux augmentations du fournisseur de repas, ainsi que du besoin croissant pour le fonctionnement du MAREL :

	TARIFS ACTUELS	TARIFS PROPOSES	Vote du conseil municipal
Repas + accueil 12h 14h	5.75 €	5.95 €	Favorable et 3 abstentions (Mme HOUEL Mrs PERIN DUBOIS)
Accueil matin 1h	1 €	1.50 €	Favorable et 3 abstentions (Mme HOUEL Mrs PERIN DUBOIS)
Accueil du soir 2h	2.5 €	3€	Favorable et 4 abstentions (Mme HOUEL Mrs PERIN DUBOIS BRUYERES)

Mercredi matin ou après midi	6€	6.50 €	Favorable et 4 abstentions (Mme HOUEL Mrs PERIN DUBOIS BRUYERES)
Mercredi journée	11 €	12 €	Favorable et 4 abstentions (Mme HOUEL Mrs PERIN DUBOIS BRUYERES)

### **Tarifs VACANCES SCOLAIRES**

Journée découverte	(nouveau)	15 €	Favorable à l'unanimité
Forfait semaine marel muizonnais et personnel communal	57.50 €	60€	Favorable et 4 abstentions (Mme HOUEL Mrs PERIN DUBOIS BRUYERES)
Forfait semaine marel extérieurs	66.13 e	70 €	Favorable à l'unanimité
Forfait semaine Amuizon'nous muizonnais et personnel communal	67.50 €	70 €	Favorable à l'unanimité
Forfait semaine Amuizon'nous extérieurs	77.63 €	80 €	Favorable à l'unanimité

### **MOTS DES ADJOINTS :**

**JM COLPIN** : fin des travaux du gymnase, reste des menus travaux de peinture et de nettoyage.

Rue de la gare : réfection fin juillet / début août 2021, mais le trottoir ne sera pas fait avant 2022 (pas plus de précision du Grand REIMS à ce jour).

Reprise des travaux rue des bouleaux (enfouissement du réseau électrique et rénovation chaussée) : début le 12 juillet 2021.

Travaux rue de Courmont : devraient s'achever sous 15 jours, selon la météo.

**SCOLAIRE** : Rappel : Madame la Directrice de l'école élémentaire rappelle qu'elle n'avait pas souhaité de subvention « classe verte » pour l'année 2021 en raison d'un versement l'année précédente non engagé en période de Covid. En conséquence la mairie ne lui avait pas accordé de crédits puisqu'aucune demande ne lui était parvenue.

**G BUREAU** : reprise d'activités / bienvenue à de nouveaux adhérents.

Détermination des créneaux pour disposer du gymnase.

Label commune sportive proposé par la Région GRAND-EST : le dossier est constitué.

14 juillet : rassemblement de vieilles voitures. Vous disposez d'un véhicule ancien, faites vous connaître auprès de Gilbert BUREAU au 06.32.68.23.99.

**V BOUCHE** : réunion le 31/05 pour relecture du COM A MUIZON n°3 distribué courant juin.

Prochaine rencontre début septembre 2021 pour COM A MUIZON n°4.

Communications, affiches (Fête de la Musique, concours de fleurs...), valorisation sur le site internet et MMEP des informations variées et utiles aux Muizonnais.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Maryse ROGER : le vin d'honneur servi le 14 juillet pourra t'il se faire sur la place ? avec quelques bonnes volontés pour servir. Pour la brocante, le marquage au sol pourrait se faire avec de la chaux et des pochoirs, sur la contremarche pour ne pas être trop visible, car resterait 2 à 3 ans.

F PERIN : remontée des bruits dans le parc du Petit Bois, à la fontaine, à la City par des habitants.

Le bruit des mobylettes est extrêmement gênant.

Le MAIRE : Dans le parc du Petit Bois, il est permis aux jeunes de venir avec les motos mais moteurs coupés. Il est important de discuter avec les jeunes.

S HOUEL : du roller derby peut-il être fait au gymnase de Muizon ? une association de REIMS le demande.

JM COLPIN : la question sera posée au regard du risque de dégradation du sol.

F PERIN : le premier magasin de moto dans la ZI est importuné par les gens qui font du barbecue derrière son magasin.

Monsieur le MAIRE, vous avez fait quelque chose mais il faudrait de nouveau intervenir.

Le MAIRE : si le responsable du magasin contacte le Maire lorsqu'il constate du bruit, le MAIRE se déplacera.

F DUARTE : les habitants de la rue de REIMS ont des désagréments causés par des chats errants dans les jardins.

Le MAIRE : une pétition m'a été adressée, un courrier va être transmis au propriétaire identifié des chats, et à l'initiateur de la pétition. Une stérilisation est possible mais nécessite l'accord du propriétaire pour pénétrer dans sa propriété.

Le MAIRE propose que le prochain conseil municipal se tienne en septembre, la date sera communiquée ultérieurement.

*Résidence personnes âgées et PMR : Réunion d'information à la population en salle d'Honneur de la Mairie de MUIZON le 19 juillet 2021 à 19h00.*